

SPORT ET CULTURE

Le sport et l'enseignement culturel et artistique comme moyens de promotion de l'identité nationale et de lutte contre le chômage

Avec la croissance démographique rapide, l'enseignement général classique ne peut à lui-même absorber les flux des jeunes qui viennent du cycle primaire. Dans l'optique de contenir ces flux, le gouvernement a créé des centres de formation dans le domaine des sports et de la culture dénommés Écoles de formation artistique et culturelle (EFAC) et les Centres de Promotion des Jeunes (CPJ). Il s'agit, à travers cette démarche, d'offrir une formation professionnelle et d'apprendre un métier à ces jeunes dans le domaine du sport et de la culture.



Une dotation du FCSE à l'école de formation artistique et culturelle de Dosso

Ces centres d'éducation en sport et culture accueillent aussi bien des jeunes déscolarisés et non scolarisés. La formation associe à la fois des connaissances théoriques et pratiques. Il s'agit en somme de faire de ces jeunes des acteurs culturels en vue de la sauvegarde de l'identité nationale. La formation concerne des domaines comme le dessin et la peinture, la musique, la couture, le sport, le patrimoine artistique et culturel, etc.

« Les fonds mis à notre disposition nous ont permis de créer et d'équiper un certain nombre d'établissements et de renforcer l'éducation artistique et culturelle », soutient **M. Moussa Harou**, Secrétaire général du Ministère de la Renaissance culturelle, des Arts et de la modernisation sociale.

« Au-delà de la construction d'infrastructures, nous recevons aussi de la matière d'œuvre parce qu'il s'agit de formations professionnalisantes. Du reste, avec l'aspect pratique de ces formations, nous enregistrons plus d'apprenants parce que nous disposons de suffisamment de matériel et de matière d'œuvre », précise **M. Laouali Abdou**, Secrétaire général du Ministère de la Jeunesse et des Sports.



M. Laouali Abdou, Secrétaire général du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Aussi, grâce aux ressources obtenues dans le cadre du Fonds commun sectoriel de l'Éducation (FCSE), plusieurs autres actions ont été menées par le gouvernement. Il s'agit notamment des formations de renforcement de capacités des encadreurs dans les EFAC, l'appui aux EFAC pour renforcer leurs capacités, le soutien au processus de décentralisation, la formation de 48 cadres centraux et régionaux en planification et évaluation, la formation des jeunes aux métiers connexes de jeunesse et de sport, etc. Dans le domaine des infrastructures et équipement, il y a eu la construction des classes dans les régions de Tillabéri, de Dosso et de Maradi et à l'Institut national de la Jeunesse, des Sports et de la Culture (INJS/C) de Niamey, la réhabilitation de 16 terrains de sport dans les différentes régions, la construction d'ateliers d'apprentissage, l'acquisition d'un véhicule 4x4 pour le suivi et l'évaluation, etc.

Avec les EFAC, les jeunes sont plus confiants. **« La formation est doublement avantageuse : il y a des connaissances théoriques d'un côté, et de l'autre on apprend un métier. J'ai vu que ceux qui ont suivi cette formation s'en sortent bien, je veux être autonome »**, confie **Safiatou Hamissou**, élève dans un EFAC de la région de Maradi. Ce qui rassure aussi les parents. **« Ces formations professionnalisantes permettent de lutter contre le chômage. Nous sommes fiers parce que nous sommes rassurés que nos enfants apprennent un métier dans ces centres »**, déclare **M. Ibrahim Adbou Sidikou**, parent d'élève à Aguié, région de Maradi..



Bénéficiaire de formation en couture au centre de promotion des jeunes YANDAKA de Maradi



« Ces formations vont contribuer à l'affirmation de l'identité culturelle nationale mais aussi au renforcement de l'économie parce que nous formons des producteurs qui ne seront pas des demandeurs d'emplois mais des créateurs d'emplois », explique **Moussa Adamou**, Directeur régional de la Renaissance culturelle de Niamey. Les EFAC contribueront à réhabiliter certains éléments de la culture nigérienne en voie de disparition.



Moussa Adamou, Directeur régional de la Renaissance culturelle de Niamey.



Une dotation du FCSE à l'école de formation artistique et culturelle de Niamey

Le développement des EFAC permettra d'améliorer l'enseignement artistique et culturel et de développer des carrières dans ces deux secteurs jusqu'alors peu valorisés dans le système éducatif nigérien.

Dans un contexte mondial caractérisé par la rareté des ressources, le Niger et ses partenaires ont su mettre en place un mécanisme et un outil de financement, aligné sur les priorités nationales : le Fonds Commun Sectoriel de l'éducation (FCSE). Créé le 5 juillet 2017, le FCSE regroupe les contributions des partenaires techniques et financiers (Coopération Suisse, Coopération Luxembourgeoise, l'Agence Française de Développement et l'UNICEF). Il est destiné aux six (6) ministères en charge de l'éducation pour mettre en œuvre les activités du Programme sectoriel de l'éducation et de la formation professionnelle (PSEF).